

---

**CONFORMITÉ DE LA VERSION ELECTRONIQUE  
ET AUTORISATION DE DIFFUSION**

---

A retourner au Service de la Recherche

Je soussigné (e) :

Né(e) le :

Auteur et signataire d'une thèse de doctorat de \_\_\_\_\_ (discipline)

Intitulée :

(Veillez à ce que le titre indiqué soit strictement identique à celui de la page de garde de votre thèse.)

➤ Dépose ce jour la version électronique de la présente thèse sous la forme suivante :

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> dépôt de ___ CDrom / disquette(s) / zip | <input type="checkbox"/> dépôt par courrier électronique (document attaché) |
| <input type="checkbox"/> dépôt clé USB                           | <input type="checkbox"/> dépôt FTP  |

et certifie la conformité de cette version électronique comme dépôt légal.

➤ Sous réserve de l'autorisation de diffusion accordée par le jury après la soutenance,

- |                                     |  |
|-------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> J'autorise | <input type="checkbox"/> Je n'autorise pas |
|-------------------------------------|--|

la diffusion de la thèse susmentionnée sur Internet sous le contrat *Creative Commons*<sup>1</sup> suivant :

Paternité - Pas de Modification (toute personne utilisant votre thèse devra mentionner le nom de son auteur et ne pourra ni modifier, ni transformer, ni adapter cette création)

Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification (toute personne utilisant votre thèse devra mentionner le nom de son auteur et ne pourra ni modifier, ni transformer, ni adapter, ni utiliser cette création à des fins commerciales)

D'autres types de licence sont disponibles sur le site <http://creativecommons.org>

Fait à \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_

Signature de l'auteur

---

<sup>1</sup> *Creative Commons* est une organisation internationale à but non lucratif proposant gratuitement aux auteurs des contrats flexibles pour diffuser leurs créations en définissant au préalable les conditions dans lesquelles celles-ci seront utilisées. Cela vise à :

- accorder plus de libertés que le régime minimum du droit d'auteur
- autoriser à l'avance le public à effectuer certaines utilisations selon les conditions exprimées par l'auteur, tout en conservant ses droits
- faciliter la diffusion, la recherche et la réutilisation d'oeuvres dans d'autres créations (textes, photos, musique, films, sites web...)

Un contrat *Creative Commons* comprend :

- un code juridique (version intégrale du contrat) ;
- une interface simplifiée présentant clairement les conditions d'utilisation de l'oeuvre. Ce résumé est accessible en lien dans le logo « **Certains droits réservés** » qui est apposé à votre création
- des méta-données pour la recherche automatique en ligne.

